

INFO CEFIEC



édition
spéciale

N°52
.....
Janv.
2024

Retour sur les **78** Journées Nationales d'Étude à TOURS

État des lieux :
Simulation en santé dans les IFSI

P.12

Les L3 font leur cinéma !

P.25

Oui,
le monde de la santé
a aussi besoin
que l'on
prenne soin
de lui

Depuis 2017, la MACSF n'a pas augmenté les tarifs de ses contrats santé, habitation et RCP-PJ dédiés aux étudiants et internes.

Ensemble, prenons soin de demain 

3233 Service gratuit
+ prix appel

macsf.fr

PUBLICITÉ

☉ Sommaire

06



ACTUALITÉS

- 06. Éclairage juridique par Jean-Christophe Boyer
- 07. La refonte / Réingénierie
- 10. Séminaire 14 et 15 mars 2024
- 12. État des lieux : simulation en IFSI



16



Journées Nationales d'Étude - TOURS

- 17. Ouverture
- 18. Association ouvrière des Compagnons du devoir
- 19. Ardouin : Professionnalisation et compétences, quel accompagnement en formation ?
- 20. Maison familiale
- 21. Trophées CEFIEC
- 24. Concours photo
- 25. Les L3 font leur cinéma
- 26. Les Journées ... en images



32



AGENDA

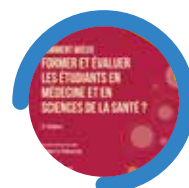


34



À LIRE / À VOIR

- 34. Notre sélection lecture



ACCOMPAGNER
LES AGENTS
DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social: 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - S.A. au capital de 1 010 261 206,25 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social: 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.
SG est une marque de Société Générale.

RETROUVEZ-NOUS SUR BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE SG 

Édito

Chers adhérents

C'est avec une grande joie que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion du numéro 52 de l'InfoCefiec, dédié à nos Journées Nationales d'Étude qui se sont déroulées à Tours les 14, 15 et 16 juin derniers. À travers ces pages, vous aurez l'opportunité de revivre les moments marquants de cette 78^{ème} édition.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude envers le Comité régional de la Région Centre, sous la présidence éclairée de Jean-Denis Aubry, ainsi que toute son équipe, pour la qualité remarquable de ces journées. Le succès de cette journée est le fruit d'un travail collectif et d'une implication sans faille.

Un sincère merci également au bureau national pour son rôle crucial dans le pilotage du congrès. Votre engagement a contribué à faire de cette édition un moment phare du CEFIEC.

Lors de l'Assemblée Générale qui a suivi ces journées riches en échanges, vous m'avez fait l'honneur de renouveler mon mandat de présidente. Je tiens à vous exprimer mes très sincères remerciements pour votre confiance renouvelée. C'est avec conviction que je m'engage pour trois années supplémentaires à la présidence du CEFIEC. Aux côtés du bureau national et de l'ensemble du Conseil d'Administration, nous allons poursuivre notre engagement dans les travaux essentiels à notre profession et à nos formations.

Parmi ces projets, je souhaite mettre en lumière la refonte de nos formations, un projet ambitieux qui prendra forme à la rentrée 2025. Nous sommes conscients des enjeux et sommes déterminés à façonner un paysage de l'enseignement toujours plus adapté aux besoins des apprenants et de la population.

Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024 en France, nous avons fait le choix réfléchi de ne pas organiser de Journées Nationales d'Étude en 2024, privilégiant ainsi la prudence. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 à Marseille pour un événement qui s'annonce tout aussi exceptionnel que nos dernières éditions.

Cependant, avant cela, nous vous convions au séminaire du 14 mars 2024, consacré à un point de situation sur les avancées des travaux de la réingénierie de la formation ainsi qu'à la présentation des 6 profils des formateurs de demain. Une occasion unique de partager informations et expériences autour de ces thématiques cruciales.

En cette période de vœux, je profite de cet InfoCefiec pour vous souhaiter une année 2024 pleine de réussite, d'innovation et de succès professionnel et personnel.



Michèle APPELSHAEUSER

Présidente du CEFIEC National

→ ... par Maître Jean-Christophe BOYER,
Avocat au barreau de Paris



Sur l'obligation d'inscription à l'ordre des infirmiers cadres formateurs ou directeurs d'établissements de formation paramédicale

L'ordre des Infirmiers a été créé par la loi n°2006-1668 du 21 décembre 2006.

Depuis sa création, et quelles que soient les versions successives de l'article L 4312-1 du code de la santé publique, le législateur exige que tous les infirmiers exerçant la profession en France soient inscrits au tableau de l'ordre : «Il est institué un ordre national des infirmiers groupant obligatoirement tous les infirmiers habilités à exercer leur profession en France. [...]»⁽¹⁾

La question d'«exercer la profession d'infirmier» soulève des questions quant à la portée de l'obligation. Les infirmiers occupant des fonctions d'encadrement sont-ils concernés par le texte ? Plus précisément encore, les cadres formateurs en institut et les directeurs des instituts de formation, qui peuvent paraître doublement éloignés de l'exercice du soin, sont-ils concernés par l'obligation de s'inscrire au tableau de l'ordre des infirmiers ?

En effet, si ces professionnels relèvent bien de la profession infirmière de carrière, la question de l'exercice infirmier se pose dans l'exercice de leur mission d'encadrement ou d'enseignement.

Il sera envisagé en premier lieu l'analyse de la situation juridique des obligations des directeurs et cadres de santé au regard des règles définissant l'exercice infirmier (1.), pour ensuite s'interroger sur les spécificités des règles liées à l'enseignement au sein des établissements de formation paramédicale (2.).

1. SUR LES OBLIGATIONS DES DIRECTEURS ET CADRES DE SANTÉ AU REGARD DES RÈGLES DÉFINISSANT L'EXERCICE INFIRMIER

Toute la question porte sur la signification du terme «exercer la profession d'infirmier» qui emporte l'obligation d'inscription au tableau de l'ordre.

L'interprétation de ce terme n'est pas libre ni littérale, mais guidée par l'intention du législateur qui pose l'obligation d'inscription ordinaire.

Le législateur a défini la notion d'exercice infirmier à l'article L4311-1 alinéas 1 et 2 du Code de la santé publique :

«Est considérée comme exerçant la profession d'infirmière ou d'infirmier toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

L'infirmière ou l'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement. [...]»

L'exercice de la profession d'infirmier ne se définit donc pas par le seul accomplissement d'actes techniques sur prescription médicale ou relevant du rôle propre mais aussi par la formation et l'encadrement.

L'article R4312-36 portant sur les obligations déontologiques prévoit bien dans la stricte application de la loi que l'encadrement et la formation rentrent dans le champ de l'exercice infirmier :

«L'infirmier chargé de toute fonction de coordination ou d'encadrement veille à la bonne exécution des actes accomplis par les personnes dont il coordonne ou encadre l'activité, qu'il s'agisse d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, d'aides médico-psychologiques, d'étudiants en soins infirmiers ou de toute autre personne placée sous sa responsabilité.»

Une telle règle déontologique constitue la stricte application par le pouvoir réglementaire de la volonté du législateur de soumettre les fonctions d'encadrement et de formation au code de déontologie.

En conséquence, l'infirmier directeur des soins reste au sens de la loi un professionnel exerçant la profession d'infirmier puisqu'il est principalement chargé d'une mission d'encadrement au sens de l'article L4311-1 alinéa 2.

Il en est de même pour l'infirmier cadre de santé qui reste dans l'exercice infirmier en ayant la charge d'une mission d'encadrement.

2. SUR LES SPÉCIFICITÉS DES RÈGLES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PARAMÉDICALE

Dans le cadre réglementaire, plusieurs dispositions confirment que les fonctions de direction ou de formateur au sein des établissements de formation, dont les instituts de formation en soins infirmiers, relèvent de l'exercice infirmier au sens des articles L4311-1 et L4312-1 du code de la santé publique.

► L'ARRÊTÉ DU 31 JUILLET 2009 RELATIF AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER

L'article 9 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier prévoit que le jury de présélection des candidats au diplôme d'Etat infirmier est composé, entre autres, d'un Directeur de soins titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et d'un Directeur d'institut de formation en soins infirmiers.

L'article 13 de l'arrêté du 31 juillet 2009 prévoit, en son alinéa 2, que : «Le jury [des épreuves de sélection] est composé du directeur de l'institut de formation en soins infirmiers, ou des directeurs en cas de regroupement, d'infirmiers cadres de santé formateurs, d'infirmiers cadres de santé exerçant en secteur de soins et de personnes qualifiées. La présidence du jury est assurée par un directeur d'institut.»

Ces formulations révèlent que la fonction de direction des soins et de direction d'institut de formation en soins infirmiers est intimement liée à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'obligation est en revanche clairement portée par l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur Directeur.

► L'ARRÊTÉ DU 10 JUIN 2021 PORTANT DISPOSITIONS RELATIVES AUX AUTORISATIONS DES INSTITUTS ET ÉCOLES DE FORMATION PARAMÉDICALE ET À L'AGRÉMENT DE LEUR DIRECTEUR

1. sauf pour les militaires de carrière

L'article 9 de l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur, en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique, prévoit que :

«I. - Pour être agréés, en sus des obligations mentionnées à l'article R. 4383-4 du code de la santé publique, les directeurs des instituts et écoles de formation paramédicale doivent :

1° Être titulaire d'un titre permettant l'exercice d'une des professions visées par le présent arrêté à l'exception des titres permettant l'exercice des professions d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier; hormis ces trois professions, il est recommandé que le titre requis soit spécifique à celui de la formation délivrée [...]

En d'autres termes, pour être directeur d'un Institut de formation paramédicale, la réglementation exige que le directeur soit titulaire d'un titre permettant l'exercice d'une des professions de soins.

En conséquence, un directeur issu du corps

infirmier doit être habilité à exercer la profession d'infirmier, ce qui signifie qu'il doit préalablement à tout exercice de ses fonctions de directeur être inscrit au tableau de l'ordre des infirmiers.

De surcroît, l'article 11 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur Directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique prévoit que :

«I. - Les formateurs permanents des instituts ou écoles susmentionnés doivent être titulaires :

1° D'un titre permettant l'exercice des professions pour lesquelles l'institut est autorisé;

2° Du diplôme de cadre de santé ou d'un des certificats de cadre auxquels ce diplôme s'est substitué ou d'un diplôme reconnu équivalent ou d'un diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle dans les domaines de la santé, des sciences de l'éducation ou des sciences humaines d'un niveau au moins égal ou supérieur à celui de la certification visée par la formation autorisée.»

En d'autres termes, un formateur infirmier au sein d'un Institut de formation paramédicale doit être titulaire d'un titre permettant l'exercice d'une des professions de soins autorisées pour enseigner dans l'institut de formation.

Ainsi, pour un formateur au sein d'un Institut de formation en soins infirmiers, il faut que le formateur infirmier soit habilité à exercer la profession d'infirmier, ce qui exige préalablement à tout enseignement son inscription au tableau de l'ordre des infirmiers.

Le formateur doit également avoir une formation en encadrement, en étant titulaire du diplôme de cadre de santé. Les deux conditions sont en effet cumulatives.

.....
En conclusion, l'ensemble des dispositions légales et réglementaires posent l'obligation pour les directeurs de soins et cadres de santé relevant du titre infirmier d'être inscrit au tableau de l'ordre des infirmiers. Les directeurs et formateurs infirmiers exerçant des missions d'enseignement au sein d'instituts de formation paramédicale ont de surcroît l'obligation d'être inscrit au tableau de l'ordre des infirmiers. ♦



“... un formateur infirmier au sein d'un Institut de formation paramédicale doit être titulaire d'un titre permettant l'exercice d'une des professions de soins autorisées pour enseigner dans l'institut de formation”

Refonte du référentiel de formation Infirmier

par Michèle Appelshaeuser

2023, année de l'infirmière...

Notre précédent numéro annonçait cela sur sa «Une». La réingénierie vient d'être annoncée....

En effet la refonte du métier socle infirmier ainsi que celle du référentiel de formation ont été promises... et nous les attendons depuis longtemps. Comme cela nous a été annoncé en mai dernier, le Ministère de la santé travaille actuellement sur la Refonte du métier socle. Un groupe de travail constitué de professionnels qualifiés qui interrogent leurs pratiques de soins afin de dégager les contours du métier d'infirmier de demain. Néanmoins, depuis nos journées nationales d'étude, le CEFIEC a apporté des éléments de réflexion, des contributions et des points de vigilance. Nous avons également souhaité échanger avec nos adhérents et recueillir votre avis en organisant plusieurs Webinaires consacrés à ce sujet.

UNE FORMATION INFIRMIÈRE ANNONCÉE ET REPENSÉE

Le 16 novembre dernier, lors de la séance inaugurale du Comité de suivi «refonte du référentiel de formation infirmier» les deux ministères (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que le Ministère de la Santé) ont annoncé de concert l'ouverture des travaux de la réingénierie de la formation infirmière initiale.

Cette réforme s'inscrit dans une démarche plus globale de refonte du métier infirmier s'inscrivant dans un projet systémique, notamment de refonte du métier socle mais aussi l'évolution des champs couverts par la pratique avancée, l'ajustement si besoin des spécialités et enfin une étude sur l'impact des autres professionnels de santé.

Pour mener à bien cette phase du projet, un Comité de suivi (COSUI) a été instauré. Co-piloté par la DGOS/RH1 et DGESIP/A1-4, cette instance a pour mission de se prononcer sur les grands axes du cadre national de référentiel de la formation infirmière ainsi que d'écrire le référentiel de formation. Notre association y représente les Instituts de Formation en soins infirmiers. Etudiants, universités, doyens, ARS, Régions, représentants de professionnels, représentants d'employeurs, représentants syndicaux constituent les autres parties prenantes qui siègent dans cette instance. Le COSUI se réunira tous les 2 mois.

La pédagogie sera repensée tout en respectant l'approche par compétences mais aussi grâce à des enseignements concertés entre instituts et universités. Il est prévu que, dans le cadre de cette réingénierie, les contenus de formation intègrent de nouveaux enseignements répondant aux besoins en santé de la population et la maîtrise de nouveaux outils notamment en lien avec le numérique en santé. Une transformation de la politique de stage est également annoncée.

L'objectif principal reste de concevoir un parcours de formation cohérent qui suscite l'engagement permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'infirmier. Lors de la première réunion du COSUI, le cadrage national a été posé. Nous citerons ainsi :

- La durée de la formation reste à 3 ans,
- Le volume horaire de 4600 heures d'enseignements théoriques et cliniques en conformité avec la directive européenne 2005/36/CE modifiée avec laquelle notre pays doit se mettre en conformité afin de préserver la reconnaissance mutuelle des qualifications et donc la mobilité des infirmiers en soins généraux,
- Le diplôme d'état reste reconnu au grade licence, il sera désormais délivré par les présidents des universités,
- Le référentiel fera l'objet d'un arrêté moins prescriptif avec l'identification d'un cadre commun et l'identification d'un cadre «personnalisable» en fonction des enjeux du territoire.

Par ailleurs, tous les quinze jours se tiendra le groupe de travail «ingénierie pédagogique» (GT IP). Ce groupe de travail est en charge de produire les

contenus du référentiel de formation et est garant de la cohérence pédagogique globale du dispositif. Il est composé d'étudiants en soins infirmiers, de représentants d'opérateurs de formation IFSI-universités, d'un représentant de France universités, d'un représentant de la mission universitaire. Le CEFIEC y sera représenté par un membre titulaire : Michèle Appelshaeuser et d'un membre suppléant : Xavier Vautrin. Il est à noter que ce groupe étudiera toutes les contributions qui lui seront adressées.

De façon plus spécifique, des groupes de travail fonctionneront avec des thématiques définies. Pour le CEFIEC, l'organisation prévue est la suivante :

	Répartition dans les groupes de travail thématiques	
	Représentants CEFIEC	Pour le CNPI
Apprentissage	Marielle BOISSART Christophe BAILLET	Isabelle DEBRAY
Employabilité post diplomation et valorisation de l'exercice professionnel	Astrid ROMANO Amanda DUBRAY	
Formation continue	Michèle APPELSHAEUSER Marielle BOISSART	
Interopérabilité avec les spécialités infirmières	Christophe DEBOUT Isabelle DEBRAY	
Processus d'admission et de dispenses de formation	Isabelle BAYLE Xavier VAUTRIN	
Mesure de la pertinence du nouveau RF IDE	Amanda DUBRAY Astrid ROMANO	
Stages incluant le tutorat, la cartographie, l'évaluation et la labellisation	Isabelle BAYLE Stella DELAVEAU	Nathalie DUVIVIER

UN CALENDRIER AMBITIEUX DÉCLINÉ AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DÈS LA RENTRÉE 2025 :

- Printemps 2024 : rédaction des textes juridiques
- Été 2024 : Présentation aux instances nationales (HCPP, CNESER)
- 2024/2025 : Accompagnement de chaque groupement université/IFSI par la DGESIP et la DGOS pour élaborer la maquette de formation idoine ainsi que sa présentation aux instances locales,
- Rentrée universitaire 2025 : Début de la mise en œuvre du nouveau référentiel.

En parallèle de ces travaux, le CEFIEC poursuit son engagement dans la mission Universitarisation pilotée par le Professeur Ammirati. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, le CEFIEC, représenté par Marielle Boissart et Michèle Appelshaeuser, contribue activement aux travaux de cette mission. L'objet de cette mission est de fixer un cadre de référence transversal aux études des professionnels en santé en s'intéressant particulièrement aux axes suivants :

- Droits des étudiants, QVES, Santé des étudiants et violences envers les étudiants.
- Elaboration d'un cadre conventionnel (convention cadre, financement/circuit et reversement),
- Curriculum : recommandations générales, identification des enseignements communs à plusieurs filières, évaluation portfolio, lien formation-recherche-innovation, numérique et simulation en santé,
- Passerelles (professions paramédicales et médicales),
- Mobilité européenne et internationale des étudiants,
- Modalités d'évaluation des formations en santé.

Souhaitant rester force de proposition et poursuivre son engagement reconnu, le CEFIEC reste à votre écoute. N'hésitez pas à nous interpeller.

Séminaire CEFIEC

14 et 15 mars 2024

En raison de l'organisation des Jeux Olympiques en France, le CEFIEC a fait le choix de ne pas organiser les Journées Nationales d'Etude en 2024. Pour autant, notre association poursuit son engagement auprès de ses adhérents et dans les instances nationales.

Aussi afin de répondre aux enjeux actuels notamment liés à la refonte du métier socle infirmier ainsi qu'à la réingénierie de formation, nous vous donnons RDV : Le jeudi 14 mars 2024 pour un séminaire portant sur les «transformations et perspectives» ainsi qu'à la présentation du Profil des Formateurs.

PROGRAMME

Jeudi 14 mars

- › Accueil à partir de 8h30
- › 9h à 12h : table ronde «Transformation et perspectives»
- › 14h à 17h00 : Présentation des 6 profils de formateurs
- › 17h30 à 19 h : Projection du film IMPATIENTES suivi d'un débat animé par l'auteur, réalisateur et producteur : Mr Quentin DELCOURT

Vendredi 15 mars

- › Assemblée Générale - émargement à partir de 8h30

Lieu : CASDEN Banque Populaire
1 bis rue Jean Wiener - 77420 Champs-sur-Marne

Modalités d'inscription : Gratuit sur inscription selon les conditions suivantes :
Un représentant par structure adhérente en présentiel
Possibilité de distanciel pour la matinée «transformation des formations»

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet du CEFIEC :
<https://www.cefiec.fr/actualites/seminaire-cefiec-des-14-et-15-mars-2024>

Une convention de formation sera envoyée avec la confirmation d'inscription.

Le CEFIEC ne prend pas en charge les frais de déplacement.

ÉTAT DES LIEUX SUR LES PRATIQUES DE LA SIMULATION EN SANTÉ EN IFSI

par Arnaud Barras & Astrid Romano

L'instruction ministérielle du 24 décembre 2014 recommande de développer la simulation en santé comme méthode pédagogique dans les IFSI (institut de formation en soins infirmiers). Près de dix ans plus tard, la conférence des doyens a demandé au CEFIEC de réaliser un état des lieux sur les pratiques de la simulation en santé. Cette dernière a connu, au cours de la dernière décennie, un essor considérable. La simulation en santé, selon le principe «jamais la première fois sur le patient» et élargie par «jamais la première fois pour le soignant et/ou l'étudiant», est ainsi reconnue comme un pilier de l'apprentissage. La vocation première de la simulation en santé est de répondre rigoureusement à un besoin spécifique de formation, d'investigation clinique, et de validation des bonnes pratiques médicales, paramédicales et cliniques en conformité avec les soins à donner aux patients.

À la veille de la réingénierie de formation en soins infirmiers et du renforcement de la simulation en santé dans les apprentissages pour les étudiants en santé, cette enquête vise à faire un état des lieux sur l'utilisation de la simulation dans les IFSI. Les résultats recueillis peuvent servir de références aux évolutions à mettre en œuvre lors de la refonte de la formation infirmière.

Méthodologie

Le point de départ de cette enquête a été initié par la conférence des doyens qui souhaitait réaliser un état des lieux exhaustif de l'emploi de la simulation dans l'ensemble des formations en santé. Le CEFIEC, en tant qu'association représentative des IFSI a été sollicité pour réaliser ce travail auprès des adhérents.

La méthodologie suivante a été appliquée :



Résultats

Sur 309 structures adhérentes, 120 IFSI ont répondu à l'enquête ce qui confirme la validité des résultats. Ceux-ci seront déclinés ci-dessous selon les 6 thématiques suivantes :

- ▶ Place et devenir de la simulation dans les projets pédagogiques des IFSI,
- ▶ Typologie des simulations utilisées et le volume horaire consacré par étudiant et par année de formation
- ▶ Ressources matérielles : accès aux centres de simulation
- ▶ Ressources humaines utilisées pour la mise en œuvre de la simulation
- ▶ Formation des formateurs en simulation
- ▶ Freins rencontrés dans la mise en place de la simulation

Place et devenir de la simulation dans les projets pédagogiques des IFSI

Beaucoup d'instituts de formation ont recours à l'évaluation par la simulation du fait des recommandations du référentiel de formation de 2009. Celui-ci impose la validation de certaines unités d'enseignement par la pratique simulée (préparation et calcul d'une perfusion, contrôle pré transfusionnel, injection dans un cathéter à chambre implantable).



Typologie des simulations utilisées et le volume horaire consacré par étudiant et par année de formation

1-L'utilisation prévalente de la simulation avec patient simulé

[Simulation en immersion clinique avec patient simulé]

Temps/Niveau de formation	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	27	30	39	
Entre 1h et 4h	67 (55,83%)	60 (50%)	59 (49,17%)	51,66% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation en immersion clinique avec patient simulé
Entre 5h et 10h	22 (18,33%)	21(17,50%)	15 (12,5%)	10,56% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation en immersion clinique avec patient simulé
Plus de 10h	4 (3,33%)	9 (7,50%)	7 (5,83%)	5,56% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation en immersion clinique avec patient simulé
Ratio utilisation	77,49% des ESI1	75% des ESI2	67,5% des ESI3	73,33% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation simulation en immersion clinique avec patient simulé

2-Une répartition homogène et complémentaire de la simulation clinique avec mannequin et hybride dans le parcours de formation

[Simulation en immersion clinique hybride (patient simulé + dispositif technique)]

Temps/Niveau de formation	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	71	65	65	
Entre 1h et 4h	39 (32,5%)	44 (36,67%)	41(34,17%)	34,44% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation en immersion clinique hybride
Entre 5h et 10h	9 (7,5%)	10 (8,33%)	13 (10,83%)	8,89% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation en immersion clinique hybride
Plus de 10h	1(0,008%)	1(0,008%)	1(0,008%)	0,83% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation en immersion clinique hybride
Ratio utilisation	40% des ESI1	44,71% des ESI2	45,01% des ESI3	43,24% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation simulation en immersion clinique hybride

[Simulation en immersion clinique avec mannequin]

Temps/Niveau de formation	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	40	41	38	
Entre 1h et 4h	61(50,83%)	52 (43,33%)	53 (44,16%)	46,11% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation en immersion clinique avec mannequin
Entre 5h et 10h	14 (11,67%)	19 (15,83%)	21(17,25%)	15% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation en immersion clinique avec mannequin
Plus de 10h	5 (4,17%)	8 (6,67%)	8 (6,67%)	5,83% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation en immersion clinique avec mannequin
Ratio utilisation	66,67% des ESI1	65,83% des ESI2	68,08% des ESI3	66,86% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation simulation en immersion clinique avec mannequin

3-La simulation procédurale/ECOS et le jeu de rôle : Des incontournables leviers d'apprentissage

[Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)]

TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	106	107	102	
Entre 1h et 4h	13 (10,83%)	10 (8,33%)	15 (12,5%)	10,56% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)]
Entre 5h et 10h	1(0,008%)	2 (1,67%)	3 (2,5%)	1,67% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)]
Plus de 10h	0	1(0,008%)	2 (1,67%)	0,83% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)]
Ratio utilisation	10,84% des ESI1	10% des ESI2	16,67% des ESI3	12,50% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)]

[Simulation procédurale (apprentissage gestuel lors de TP)]

TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	4	4	5	
Entre 1h et 4h	22 (18,33%)	29 (24,17%)	27 (22,5%)	21,67% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Simulation procédurale (apprentissage gestuel lors de TP)]
Entre 5h et 10h	45 (37,5%)	45 (37,5%)	48 (40%)	38,33% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Simulation procédurale (apprentissage gestuel lors de TP)]
Plus de 10h	49 (40,83%)	42 (35%)	34 (28,33%)	34,72% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Simulation procédurale (apprentissage gestuel lors de TP)]
Ratio utilisation	96,66% des ESI1	96,67% des ESI2	90,83% des ESI3	94,72% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Simulation procédurale (apprentissage gestuel lors de TP)]

[Jeu de rôle]

TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	35	22	33	
Entre 1h et 4h	52 (43,33%)	37 (30,83%)	55 (45,83%)	40% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Jeu de rôle]
Entre 5h et 10h	24 (20%)	37 (30,83%)	21(17,50%)	27,78% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Jeu de rôle]
Plus de 10h	9 (7,5%)	24 (20%)	10 (8,33%)	11,94% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Jeu de rôle]
Ratio utilisation	70,83% des ESI1	81,66% des ESI2	71,66% des ESI3	74,72% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Jeu de rôle]

4-Les évolutions en simulation : le développement de la simulation numérique et virtuelle

[Réalité virtuelle (casque VR)]

TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	110	105	107	
Entre 1h et 4h	7 (5,83%)	11 (9,17%)	12 (10%)	8,33% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Réalité virtuelle (casque VR)]
Entre 5h et 10h	3 (2,5%)	4 (3,33%)	1 (0,83%)	2,22% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Réalité virtuelle (casque VR)]
Plus de 10h	0	0	0	0% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Réalité virtuelle (casque VR)]
Ratio utilisation	8,33% des ESI1	12,5% des ESI2	10,83% des ESI3	10,55% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Réalité virtuelle (casque VR)]

[Réalité augmentée]

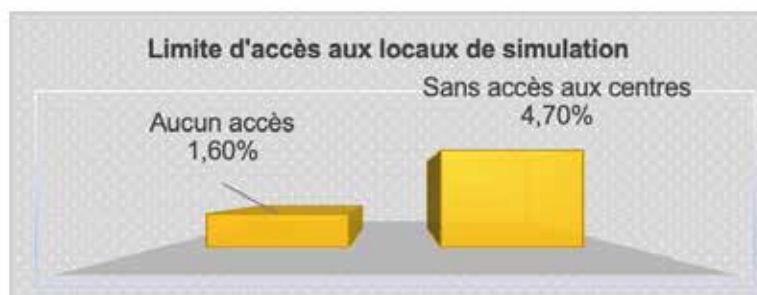
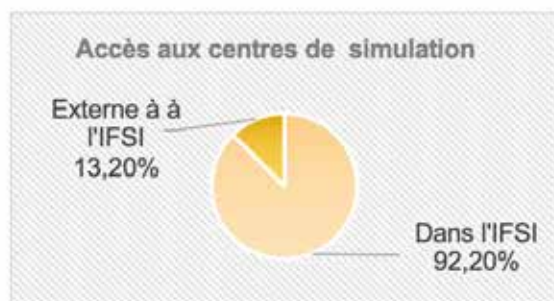
TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	109	110	113	
Entre 1h et 4h	10 (8,33%)	8 (6,67%)	7 (5,83%)	6,94% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Réalité augmentée]
Entre 5h et 10h	1 (0,83%)	1 (0,83%)	0	0,56% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Réalité augmentée]
Plus de 10h	0	0	0	0% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Réalité augmentée]
Ratio utilisation	3,05% des ESI1	2,5% des ESI2	1,94% des ESI3	2,49% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Réalité augmentée]

[Simulation sur solution numérique (type logiciel gestion patient)]

TEMPS	IFSI/ESI L1	IFSI/ESI L2	IFSI/ESI L3	
Aucun	73	67	79	
Entre 1h et 4h	35 (29,17%)	43 (35,83%)	33 (27,5%)	30,83% des ESI bénéficient d'1 à 4h de simulation [Simulation sur solution numérique (type logiciel gestion patient)]
Entre 5h et 10h	9 (7,5%)	6 (5%)	7 (5,83%)	6,11% des ESI bénéficient de 5 à 10h de simulation [Simulation sur solution numérique (type logiciel gestion patient)]
Plus de 10h	2 (1,67%)	4 (3,33%)	1 (0,83%)	1,94% des ESI bénéficient de plus de 10h de simulation [Simulation sur solution numérique (type logiciel gestion patient)]
Ratio utilisation	12,78% des ESI1	14,72% des ESI2	11,39% des ESI3	12,96% des ESI bénéficient de cette typologie de simulation dans leur parcours de formation [Simulation sur solution numérique (type logiciel gestion patient)]

Nous pouvons noter des résultats relativement disparates selon les méthodes utilisées. En effet, nous soulignons que les simulations procédurales, jeux de rôles, méthodes déployées depuis longtemps dans nos instituts, obtiennent des scores importants concernant leur utilisation auprès des étudiants. Les équipes pédagogiques développent la simulation en immersion clinique avec les patients simulés ou mannequins. Cependant, nous constatons que les dernières technologies comme la réalité virtuelle sont encore peu implantées dans nos dispositifs de formation. Les ECOS quant à eux sont encore à développer car seront certainement plébiscitées par le référentiel en formation à venir.

Ressources matérielles : accès aux centres de simulation



Ressources humaines utilisées pour la mise en œuvre de la simulation

Lorsque vos activités de simulation impliquent des patients simulés, vous avez recours à : Les ressources combinées principales

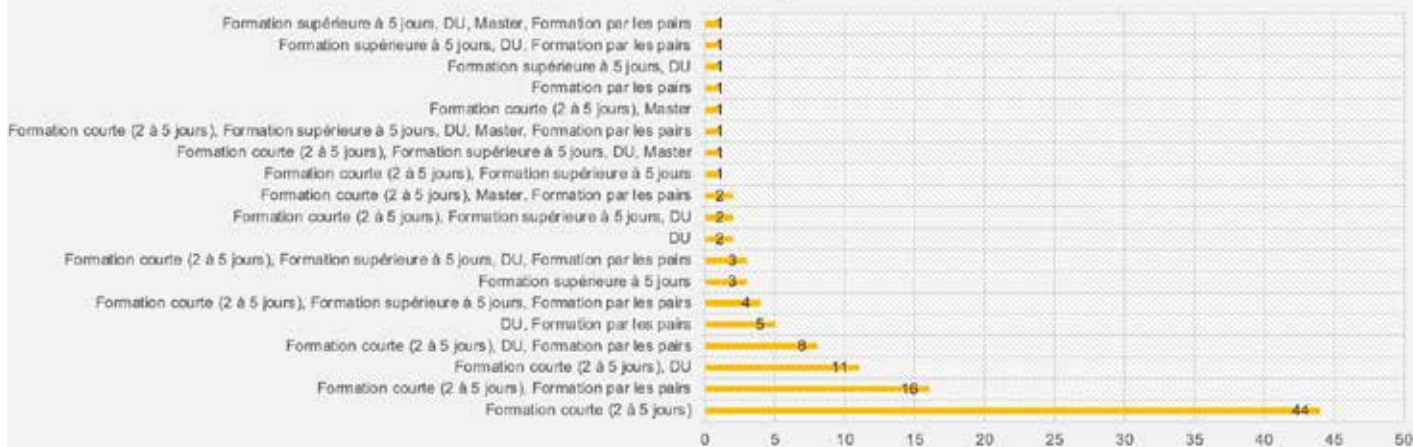
Etudiants infirmiers, Membre de l'équipe pédagogique	21	Comédien amateur, Etudiants infirmiers, Professionnel de santé, Membre de l'équipe pédagogique	3
Membre de l'équipe pédagogique exclusivement	14	Etudiants infirmiers, Professionnel de santé, Membre de l'équipe pédagogique	3
Professionnel de santé, Membre de l'équipe pédagogique	10	Membre de l'équipe pédagogique, Membre de l'équipe administrative	3
		Professionnel de santé	3
		Professionnel de santé, Membre de l'équipe pédagogique, Membre de l'équipe administrative	3

Lorsque vos activités de simulation impliquent des patients simulés, vous avez recours à : Les ressources (hors combinées)

INTERNE A L'IFSI		EXTERNE A L'IFSI	
Membre de l'équipe pédagogique	30	Professionnel de santé	18
Etudiants infirmiers	18	Comédien professionnel	14
Membre de l'équipe administrative	7	Comédien amateur	11
		Bénévole extérieur	7
		"Vrai" patient	6
		Etudiants hors cursus infirmier	2

Type de formation des formateurs en simulation

Les formations simulation réalisées par les formateurs en IFSI



Vos actuels freins vis à vis de la simulation sont liés à :

Mise en place pratique	69,17%
Augmentation des quotas	61,67%
Manque ressources humaines	55%
Manque de formation	40%
Turn over de l'équipe de formateurs	29,17%

Discussion

Les premiers points de discussion concernent l'hétérogénéité entre les instituts par rapport aux typologies de simulation employées, aux volumes horaires dispensés par année de formation et à la qualification des formateurs en simulation.

Par ailleurs, notre enquête semble relever un manque de formation des personnels pédagogiques notamment des formations longues de type de DU ou de Master. Afin de développer les compétences des formateurs, les formations courtes d'une durée de 2 à 5 jours sont davantage plébiscitées.

L'enquête révèle également un manque de ressources humaines pour déployer cette méthode pédagogique relativement chronophage. Des difficultés de mise en pratique s'avèrent être également un frein pour généraliser et renforcer la pratique de la simulation dans tous les IFSI. Or la formation des formateurs et le manque de ressources humaines mais aussi techniques sont des enjeux majeurs et constituent, à ce titre, des axes à soutenir pour développer les bonnes pratiques de simulation au sein de la formation infirmière.

Nous notons également une certaine homogénéité concernant l'emploi de la simulation par la technique du jeu de rôle et du patient simulé, qui peut s'expliquer par la place prépondérante des soins relationnels dans le référentiel de formation pendant les 3 années de formation. La mobilisation active des formateurs nécessite soit l'augmentation de leur nombre, soit un budget dédié permettant de faire appel à des ressources extérieures telles que des comédiens. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'emploi de la simulation procédurale est utilisé depuis longtemps dans les instituts et répond aux critères d'évaluation de certaines unités d'enseignement. En revanche, la méthodologie des ECOS (examen clinique objectif structuré) mérite que l'on s'attache à son développement dans la perspective de la réingénierie de la formation.

Toutefois, notre enquête nécessiterait d'être complétée pour identifier si ces techniques de simulation (jeu de rôle, ECOS, simulation procédurale) sont toujours assorties d'un débriefing, qui soutient l'apprentissage.

Enfin nous observons le développement de la simulation numérique et de la réalité virtuelle qui sont des solutions qui répondent au volume croissant d'étudiants depuis le Ségur de la santé et qui répondent à l'exiguïté des locaux de certains IFSI pour se former. De même beaucoup d'IFSI sont adossés à la direction du système informatique de leur établissement support, ayant de forts enjeux liés à la sécurité des données numériques. Et la contrainte sécuritaire s'avère défavorable à l'accès à certaines solutions numériques de simulation.

Conclusion

Cette enquête révèle une forte appétence et implication des IFSI pour la mise en œuvre de la simulation dans les apprentissages des étudiants en soins infirmiers. Cet investissement impose d'être accompagné et renforcé par des compétences techniques et humaines, d'autant plus dans le contexte de réingénierie de la formation infirmière.

Il serait intéressant de poursuivre ce travail en tentant d'évaluer les différentes séquences de simulation sous l'angle des bonnes pratiques définies par la HAS : Briefing, Situation clinique, Débriefing, Évaluation.



Retour sur les
78 Journées
Nationales
d'Étude
à TOURS



Cérémonie d'Ouverture des 78^{èmes} Journées Nationales d'Étude du CEFIEC à Tours

Le mercredi 14 juin 2023 marque le coup d'envoi des 78^{èmes} Journées Nationales d'Étude du CEFIEC, un événement incontournable pour les acteurs de la formation en santé. La cérémonie d'ouverture, animée par Sébastien Devillers, laisse place aux discours d'ouverture liés aux perspectives pour l'avenir de la profession.

Comme le veut la tradition, cette cérémonie d'ouverture offre une tribune aux officiels, tant régionaux que nationaux, pour partager leurs visions sur la formation des professionnels de santé. Cette année, le président du CER Centre Val de Loire, Jean-Denis Aubry, a eu l'honneur de lancer les festivités.

Au cœur de son discours, M. Aubry a souligné la diversité du CER Région Centre, regroupant 13 instituts, dont 12 IFSI-IFAS et un IFCS. Il a mis en avant la mobilisation constante du CER, marquée par des journées de formation spécifiques, telles que le "collégium santé", et a souligné l'importance d'accompagner les transformations en santé, notamment dans le contexte actuel d'attente de réingénierie du diplôme infirmier.

Le programme de la journée s'annonce particulièrement riche, avec des intervenants de renom tels que Patrice Diot, Doyen de la faculté de Tours, qui a chaleureusement accueilli les participants dans la ville. Il a partagé la vision du "collégium santé" de Tours, soulignant l'évolution des formations en santé et l'importance de l'association de l'université à ce processus.

Antoine Loubrieu, secrétaire général du CHRU de Tours, a représenté le directeur général du CHRU et a mis en lumière l'engagement des établissements dans les écoles et la promotion des professions paramédicales, en dépit des défis liés au numérique et à la simulation.

L'adjoite à la mairie de Tours, Rachel Moussini, a souligné l'impact des crises actuelles sur les pratiques et l'importance de repenser nos approches.

François Bonneau, président de la Région Centre Val de Loire, a quant à lui évoqué les enjeux de société et l'accélération des transitions par le numérique. Il a appelé à défendre les valeurs du métier et à veiller aux conditions d'exercice, tout

en encourageant le développement des professions de santé pour lutter contre la désertification médicale.

Michèle Appelshaeuser, présidente du CEFIEC, a exprimé sa fierté d'accueillir les participants au Palais des Congrès Vinci, un lieu chargé d'histoire. Elle a encouragé l'exploration des défis de l'accompagnement et de la formation, soulignant l'importance du compagnonnage et du mentorat dans le contexte actuel.

L'année 2023 est déclarée "l'année de l'IDE", marquant un tournant dans la formation. Michèle Appelshaeuser a appelé à une réflexion collective pour intégrer pleinement l'accompagnement dans la réingénierie de la formation infirmière.

En conclusion, cette cérémonie d'ouverture a posé les bases d'échanges fructueux et valorisés des Journées Nationales d'Étude riches en enseignements et en partages d'expériences. ♦

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir : Tour de France et formation

par L. Vandenbeuck & I. Argy

Jacques Poitevin, ouvrier serrurier et Landry Demonet, ouvrier mécanicien et prévôt responsable de maison à Tours nous font découvrir le compagnonnage, une belle occasion de se questionner sur une approche singulière de la formation.

Fondé dès le Moyen-âge, identifié patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le compagnonnage est représenté par 3 institutions : la Fédération Compagnonnique, l'Union Compagnonnique, et l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir. Cette dernière est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et certifiée Qualiopi. Elle accompagne des jeunes de 15 à 27 ans pour «*permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par un métier dans un esprit d'ouverture et de partage*».

Le compagnonnage assure une formation complète et originale aux apprenants, les conduisant vers l'obtention de différents diplômes du niveau CAP à l'Executive master dans une trentaine de métiers dans les filières des bâtiments- aménagements, des matériaux souples, des métiers du goût, de la technologie de l'industrie, de la maréchalerie et de la tonnellerie.

Avec ses 209 sites d'accueil en France et à l'étranger, ses 28000 entreprises partenaires, ce sont 1464 salariés et 4873 bénévoles qui forment environ 11300 jeunes filles et garçons par an, dont 2638 sur un Tour de France.

Le compagnonnage est une institution avec un vocabulaire, une sémantique, des codes vestimentaires ainsi qu'une façon d'être. Les jeunes sont accueillis dans un véritable environnement familial, au sein des maisons de compagnons qui assurent l'hébergement, la restauration, le projet et le suivi personnalisé de l'apprenant, mais aussi l'animation culturelle et sportive. Ainsi le prévôt assure l'accueil, le suivi et l'insertion vers l'emploi du jeune et le conduit vers la réussite en respectant sa singularité. La maîtresse de maison apporte le soutien moral et l'aide à l'intendance.

Cette vie en communauté qui développe le savoir-être est un des quatre piliers de la formation. Les trois autres sont : le métier qui est l'ensemble des savoir-faire transmis par le



tutorat des compagnons et des professionnels en entreprise, le voyage pour expérimenter les différents savoir-faire et enfin l'initiation qui reste «*discrète*», uniquement partagée entre le jeune et les compagnons et qui s'appuie sur la transmissions de valeurs.

Le processus de la formation comprend l'apprentissage des fondamentaux de la pratique d'un métier, le perfectionnement par la réalisation d'un Tour de France d'une durée moyenne de 5 ans avec un changement de ville 1 à 2 fois par an, et/ou par une expérience à l'internationale d'un an, et, éventuellement le développement de nouvelles compétences par la formation continue.

Pour devenir Compagnon, le jeune en formation est introduit dans un corps de métier lors de la «*cérémonie d'adoption*» après réalisation d'un premier travail. Il devient aspirant et débute son Tour de France. Il est reconnu Compagnon au cours de la «*cérémonie de réception*» au sein de son corps de métier, après la réalisation d'un travail corrigé.

Être Compagnon c'est trouver un équilibre entre savoir-faire et savoir-être. C'est aussi adopter une philosophie de vie en communauté, développer un esprit d'accompagnement, et de transmission de savoir par le tutorat. Être compagnon c'est porter des valeurs de partage, de fraternité, de don de soi, d'altruisme, de qualité du travail et d'excellence. Le Compagnon Poitevin insiste sur ces valeurs

qui «*se vivent*» avec l'apprenant plus qu'elles ne se transmettent. Il conclut avec cette belle image de «*la main activée par le cerveau*», et par la devise des compagnons «*Ni asservir, ni se servir, mais servir*».

Enfin pour aller plus loin, nous sommes invités à lire l'ouvrage de François Icher «*La petite histoire du compagnonnage*», et à visiter le musée du compagnonnage de Tours, «*unique au monde en l'honneur de la belle ouvrage*». ♦

Bibliographie :

<https://www.museecompannage.fr/le-musee-pratique>

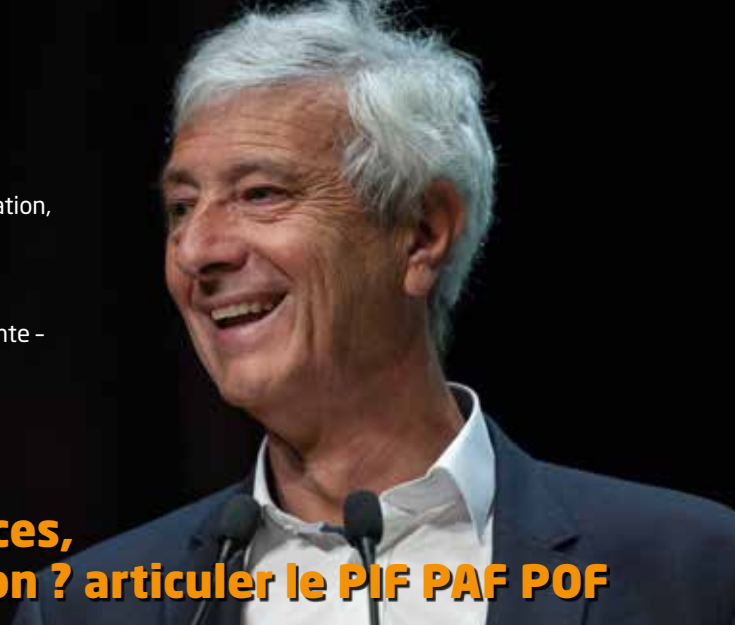


Thierry Ardouin CIRNEF université de Rouen Normandie

Professeur des universités
Sciences de l'Éducation et Formation,

Responsable mention Master
Sciences de l'éducation

Recherche «Éducation permanente -
Formation des adultes»



Professionalisation et compétences, quel accompagnement en formation ? articuler le PIF PAF POF

par Isabelle Eyland, PhD, Directrice IFSI-IFAS Vierzon.

Thierry Ardouin commence son allocution par un retour sur la définition de la **compétence** qu'il a proposée en 2003 :

«La compétence est la formalisation d'une dynamique complexe d'un ensemble structuré de savoirs (savoirs, savoir-faire, savoir-faire social, savoir être, savoir agir, savoirs sociaux et culturels, savoirs expérientiels) mobilisés de manière finalisée et opératoire dans un contexte particulier. La compétence est la résultante reconnue de l'interaction entre l'individu et l'environnement.» (Ardouin, 2003).

Il existe six caractéristiques de la compétence :

- ▶ La compétence est composée d'un ensemble d'éléments en interaction dynamique ;
- ▶ Les compétences sont à mettre en relation avec les situations de travail et les types d'organisation ;
- ▶ La compétence est étroitement articulée avec l'activité : «jamais la première fois sur le patient mais il y a toujours une première fois sur le patient» ;
- ▶ La compétence est apprise et s'inscrit dans un processus identitaire ;
- ▶ La compétence est reconnue, légitimée socialement ;
- ▶ La compétence est une construction sociale théorique : «donne-moi le référentiel et je te dirai qui tu es».

La partie visible de l'iceberg est fonction de la nature du milieu. La compétence est nécessaire mais il existe des différences entre être compétent et la compétence. Pour être compétent il faut : la main (savoir-faire), la tête (savoir) et le cœur (vouloir faire).

La professionnalisation de quoi parle-t-on ?

La création des CNU permet la reconnaissance de compétences et de professionnalisation. Renforcer la professionnalisation renvoie à 3 niveaux :

- ▶ Sociologique : sociologie des professions, savoirs savants et formation, capacité de contrôle et régulation, service à la société et éthique ;
- ▶ Pédagogique : intégrer le métier et les professionnels dans la formation et aller vers le marché du travail, l'employabilité ;
- ▶ Individuel : développement des connaissances, des techniques et des compétences et le développement professionnel.

Les conditions de transfert d'apprentissage et de professionnalisation demandent d'articuler le PIF PAF POF (Boutinet, 1998) :

- ▶ Le PIF : Projet Individuel de Formation, le projet est pour soi,
- ▶ Le PAF : Projet Académique de Formation, avec les contenus, les référentiels,
- ▶ Le POF : Projet de l'Organisme de Formation c'est-à-dire le projet de la structure et son organisation, l'appui des acteurs relais : hiérarchie, managers, tuteurs, les occasions de mettre à l'essai les apprentissages, la responsabilité et la valorisation des réalisations/apprentissages.

L'articulation nécessite de récupérer les éléments d'information pour mener une réflexion avant, pendant, et après l'action afin d'offrir une formation professionnalisante et un accompagnement. Il existe nombre de termes sur la notion d'accompagnement : compagnonnage, coaching,

mentorat, counselling, tutorat, pairagogie... L'accompagnement est partout, dans tous les milieux de formation et d'orientation. L'accompagnement est-il un métier ? du conseil ? Alexandre Lhotellier (2001) dit qu'il s'agit de «tenir conseil, délibérer pour agir», et qu'il est fondé sur une politique, une éthique et une pratique. La posture de l'accompagnement selon Maella Paul (2004), c'est «grandir en humanité», dans une posture de dialogue, d'éthique, d'écoute, de «non savoir», une posture émancipatrice : la formation étant au service de l'autonomie de l'apprenant.

Les 10 traits communs du conseil, de l'accompagnement et de l'ingénierie :

- ▶ Un problème ou une situation-problème ;
- ▶ Une demande ;
- ▶ Une relation instituée ;
- ▶ Un client ;
- ▶ Un consultant ;
- ▶ Des savoir-faire professionnels qui s'apprennent (en simulation...);
- ▶ Une confidentialité (des choses appartiennent à l'apprenant, renvoie à l'éthique) ;
- ▶ Un contexte avec des pressions internes et externes ;
- ▶ Des recommandations-actions à réaliser par client (l'apprenant est acteur de son apprentissage) ;
- ▶ Une alliance de travail (à co-construire).

Thierry Ardouin⁽¹⁾ conclut son propos par une citation : «Enseigner, ce n'est pas remplir un tonneau, c'est allumer une flamme» (Aristophane, env 445-375 avJ-C). ♦

1 Bibliographie :

Ardouin T. (2023). Ingénierie de formation pour l'entreprise, Dunod (6éd).

Ardouin T., Lacaille S. (2009). L'audit de formation, Dunod.

Ardouin T., Briquet S., Annot E. (2017). Le champ de la formation et de la professionnalisation des adultes : Attentes sociales, pratiques, lexique et postures identitaires, Paris : l'Harmattan.

Ardouin T. (2015). "Les capacités de l'organisation par les compétences individuelles, collectives et organisationnelles", in Renard L., Soparnot R., Les capacités de l'organisation en débat. Paris : L'Harmattan -Logiques sociales, pp.71-101.

Boutinet J-P, (1998) «Eduquer et Former» Sciences Humaines, p.147-148.

Lhotellier A., (2001) Tenir conseil, Paris : Soli Arslan.

Paul, M. (2004). L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique, Paris : L'Harmattan.



Les Maisons Familiales Rurales (MFR)

par Laetitia Vandenbeuck et Isabelle Argy, Cadres de santé formatrices sur l'IFSI Croix rouge compétences de Bourges.

Delphine MILA et Ludovic ROZE présentent le modèle des Maisons Familiales Rurales.

Les MFR sont nées en 1937 d'un manque d'accès à l'éducation au-delà du primaire pour les enfants d'agriculteurs qui étaient mobilisés pour les travaux agricoles au moment des récoltes. Elles ont permis d'accompagner les jeunes dans l'éducation en dehors de ces périodes de travail aux champs.

Les objectifs des MFR sont de permettre aux familles d'exercer leurs responsabilités éducatives, de contribuer à l'évolution du monde rural et du territoire, et enfin de préparer les jeunes à s'insérer et à être acteur dans la société. Ainsi, ce dispositif s'appuie sur 3 grands principes : la participation des parents à l'enseignement, le système pédagogique de l'alternance et l'organisation de la vie des élèves en petits groupes, en internat. Il s'appuie sur des valeurs de respect, de tolérance, de prise d'autonomie, de responsabilité et de solidarité.

Cette association loi 1901 regroupe 450 maisons en France et 9500 salariés. Ce réseau propose, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, des formations en alternance des niveaux 3 à 5 (CAP, baccalauréats professionnels et BTS) et même de niveau 6 (Responsable d'organisme). La formation est certifiée Qualiopi et s'inscrit dans les dispositifs Erasmus et d'intégration des jeunes en situation de handicap.

Pour chaque jeune, un plan de formation organisant les apprentissages est établi. L'apprentissage commence par l'expérience. Les séjours en entreprise sont préparés en amont :

chaque jeune prépare des questions auxquelles il répond lors du bilan fait à l'MFR au retour de stage. Les jeunes font une analyse réflexive de leurs pratiques et prennent conscience de ce qui s'est passé (explicitation des situations). Ce bilan complété par des cours théoriques (explications) permet de donner du sens au vécu et d'expérimenter ce qu'ils ont appris, au retour sur le terrain. Un carnet de liaison fait le lien entre les parents, les maîtres de stage ou d'apprentissage et les moniteurs.

La pédagogie dans les MFR est basée sur l'alternance entre des enseignements au sein des MFR où sont dispensés des cours, des activités théoriques et pratiques, et une mise en situation professionnelle au sein des entreprises ; elle a une visée intégrative et s'appuie sur l'expérience. L'approche capacitaire conduit à revisiter la stratégie d'apprentissage expérientiel modélisée par KOLB, inspirée du modèle socio-constructiviste.

Les MFR visent l'apprentissage d'un métier mais également l'accompagnement des jeunes dans leur construction de citoyen ayant le sens des responsabilités. Ainsi, dans les maisons, structures à taille humaine, les jeunes participent aux activités de la vie quotidienne.

L'engagement de tous est la base de la formation dans laquelle :

- ▶ Les parents et les familles sont actifs dans l'éducation de leurs enfants
- ▶ Les moniteurs ont des fonctions de relation, d'éducation, d'enseignement et d'accompagnement

- ▶ L'apprentissage de la vie de groupe (et notamment l'internat) est une pièce fondamentale du puzzle éducatif
- ▶ La formation technique sert la formation générale
- ▶ Les jeunes sont acteurs de leur formation

L'objectif de ce système éducatif autour du vivre ensemble est de former des citoyens ouverts sur le monde.

Une grande place est accordée aux familles. Initialement, les MFR organisaient des visites aux jeunes dans leur environnement ce qui se fait moins désormais. Néanmoins, les résultats scolaires sont communiqués directement par les moniteurs, aux parents lors d'un entretien.

Les jeunes sont accompagnés par des professionnels engagés à tous niveaux à travers les stages et les tâches qu'ils confient aux apprenants. Ces professionnels sont associés aux réflexions sur les orientations des MFR, en conseil d'administration ou en conseil de perfectionnement et participent à des comités de pilotage ce qui permet de s'assurer que la conception de la formation est partagée de sorte qu'elle ne soit pas l'exclusivité d'une équipe pédagogique.

En conclusion, le moniteur en MFR a trois missions : une mission de formation, une mission d'animation (veillées) et une mission d'éducation. Les activités partagées en dehors du face à face pédagogique permettent de faciliter la relation.





TROPHÉES CEFIEC 2023

CATÉGORIE	ÉTABLISSEMENT	CER	TITRE DU TRAVAIL	LAURÉAT
IFAS	IFAS ARLES	PACA Corse	«De l'accompagnement à l'acceptation»	Marina PROUVOYEUR YZOARD
IFSI	IFSI AUBAN MOET EPERNAY	Champagne-Ardenne	«Santé sexuelle et stimulation clitoridienne»	Cassandra HERBIN
IFCS article	IFCS du GCSPA Aix en Provence	PACA Corse	«Agir pour continuer à soigner : des actions en institut de forma- tion infirmière pour prévenir l'abandon des étudiants»	Katia DESFORGES
IFCS mémoire	IFCS CAMPUS PARAMEDICAL DIJON	Bourgogne	«Le cadre est-il encore de santé ?»	Jimmy OLIVAR
Master	Aix Marseille Université	PACA Corse	«Simulation en Santé de compétences non techniques : agit-elle sur les soins relationnels ?»	Sofia DA SILVA ABREU

LAURÉATS TROPHÉES CEFIEC 2023

1^{er} prix Trophées CEFIEC catégorie IFAS

Marina PROUVOYEUR YZOARD

«De l'accompagnement à l'acceptation»

Dans le cadre de ma formation aide-soignante et du module 6 « Relation et communication avec les personnes et leur entourage », j'ai réalisé un travail écrit ainsi qu'une soutenance orale sur une situation vécue en stage qui m'a interpellée et dans laquelle j'ai été actrice.

J'ai choisi une situation abordant l'accompagnement des patients et des familles en fin de vie.

J'ai réalisé un travail de recherche en m'appuyant sur des témoignages de soignants lors de mon stage, de livres, de conférences, de mon vécu.... J'ai abordé différents thèmes tels que les étapes du deuil à franchir afin d'accepter cette fin de vie qui peut être brutale, la juste distance à respecter, le toucher dans le soin et l'accompagnement.

Cet accompagnement deviendra une triade entre les patients, les familles et l'équipe pluridisciplinaire. Celui-ci restera complexe et délicat. Chaque accompagnement est différent.

Une fois ce chemin accompli, il reste souvent des non-dits, des questionnements au sein des équipes. C'est pourquoi les groupes de paroles et les échanges sont importants afin de prendre du recul et de pouvoir continuer cet accompagnement dans les meilleures conditions.



1^{er} prix Trophées CEFIEC catégorie IFSI

Cassandre HERBIN

«Santé sexuelle et stimulation clitoridienne»

Ce mémoire porte sur le rôle de l'infirmier(e) dans la prise en soin de la santé sexuelle chez la femme et plus précisément dans le développement de la stimulation clitoridienne comme pratique analgésique. Une pratique analgésique naturelle qui permettrait de réduire les dysménorrhées, les douleurs lors de la grossesse et de l'accouchement en laissant aux patientes une plus grande autonomie sur la gestion de leurs douleurs et de leurs corps. L'élaboration de ce mémoire a permis de constater que malgré toute la réserve sur la santé sexuelle, il existe des professionnels de santé prêts à faire évoluer leur représentations et à réaliser des recherches sur la potentielle fonction analgésique du clitoris.

Cette recherche s'est orientée sur les difficultés pour les infirmier(e)s à prendre en soin la sexualité de la patiente et du manque d'intérêt pour le clitoris dans la prise en soin de la femme. La sexualité est un domaine complexe qui renvoie à l'infirmier(e) comme aux patients de nombreux éléments en fonction de leur vécu, de leur pudeur et de leur culture.

Le soignant rencontre une difficulté à reconnaître en cette pratique une thérapeutique, il émet un transfert ce qu'il vit dans sa sexualité, soit un acte sexuel alors qu'il devrait l'associer à un cadre professionnel et à une thérapeutique. Il est donc difficile pour le soignant de dissocier l'identité personnelle de celle professionnelle. L'infirmier(e) doit d'abord considérer la sexualité dans la prise en soin du patient avant de promouvoir sagement et respectueusement la stimulation clitoridienne analgésique.



1^{er} prix Trophées CEFIEC catégorie mémoire IFCS

Jimmy OLIVAR

«Le cadre est-il encore de santé ?»

Être cadre de santé, c'est hériter d'une histoire professionnelle aux composantes multiples qui ont façonné, façonnent et façonneront ses pratiques. Du surveillant infirmier au cadre de santé, comment se dessine, aujourd'hui, la profession ?

La sociologie des professions constitue une grille de lecture et d'analyse afin « d'encadrer le cadre de santé », dans le sens de faire ressortir les dynamiques collectives et individuelles. Par ce prisme théorique, en quoi le cadre de santé constitue un groupe professionnel aux contours flous ? Quelle est son identité professionnelle et comment se construit-elle ? En quoi est-elle le fruit d'un processus de négociation ?

Au travers d'une approche interactionniste, par la méthode du focus group, des cadres de santé exerçant dans différents domaines ont échangé sur leurs visions actuelles et futures de la profession. Les données recueillies ont permis de mettre en lumière une réelle spécificité identitaire du cadre de santé. En somme, l'identité du cadre de santé se définit dans un environnement de travail en constante évolution puis s'affine au terme d'un processus de transmutation identito-culturelle.



1^{er} prix Trophées CEFIEC catégorie Article IFCS

Sofia DA SILVA ABREU

«Simulation en santé de compétences non techniques : agit-elle sur les soins relationnels ?»

Dans le domaine de la formation aux métiers de la santé, la simulation est l'innovation la plus importante depuis ces dernières années⁽¹⁾. La relation et les interactions patient-soigné sont les piliers du soin relationnel et par conséquent soulagera le patient⁽²⁾. L'objectif de cette revue de littérature intégrative est d'explorer les caractéristiques de la formation en simulation en santé de compétences non techniques livrée par les professionnels de santé qui agissent sur les soins relationnels. Suite à une recherche documentaire dans trois bases de données bibliographiques, 11 articles ont été retenus et analysés. Les caractéristiques de la formation en simulation telles que le réalisme, la réflexivité du débriefing, l'expertise du PS et l'interactivité de l'apprenant permettent l'apprentissage des habilités relationnelles et communicationnelles. Ces caractéristiques vont agir sur l'amélioration de la performance des professionnels de santé lors de soins relationnelles et sur le développement d'un esprit critique et compétences cliniques. La formation en simulation des compétences non techniques serait nécessaire améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients. Par son accompagnement et ses fonctions de management, le cadre de santé assume une place déterminante dans la formation équipes professionnels afin de garantir leur bien-être satisfaction professionnelle.

Mots clés : simulation, formation, compétences non techniques, soins relationnels, communication

1 Boet S, Granry JC, Savoldelli G, Hodges BD, Gaba DM. La simulation en santé: de la théorie à la pratique [Internet]. Heidelberg;Berlin;Paris: Springer; 2013. Disponible sur: <https://go.exlibris.link/2SXSsGXZ9>

2 Menaut H. Les soins relationnels existent-ils ? VST - Vie Soc Trait. 2009;101(1):78.



1^{er} prix Trophées CEFIEC catégorie Article IFCS

Katia DESFORGES

«Agir pour continuer à soigner : des actions en institut de formation infirmière pour prévenir l'abandon des étudiants»

L'abandon des étudiants infirmiers avant la diplomation est un problème mondial, impactant à terme la pénurie infirmière. De nombreuses recherches ont recensé les motifs de ces abandons. Le but de cette étude est de répertorier les outils élaborés pour favoriser la rétention des étudiants.

Quatre bases de données ; Pub med, Cochrane, Scindirect et Embase ont été consultées pour cette revue de littérature systématique de méthodes mixtes. Au total huit articles ont été examinés. Ainsi, la période d'intervention, le mentorat, le soutien par les pairs et la préparation à la profession sont des thèmes prédominants. Ils permettront aux enseignants et aux différentes instances d'élaborer des stratégies pour accompagner au mieux les infirmiers de demain.

Mots clés : sciences infirmières, étudiants, rétention, soutien, mentorat, intégration, réussite.



COUCOURS P H O T O



Les L3⁽¹⁾ font leur cinéma !

Ou comment promouvoir le métier d'infirmier ?

Par Astrid POLY, Caty RAGOIS-RAFFARD et Sandrine SALOMON (formatrices en IFSI).



Photo : Catherine Houard, Formatrices et ESI de L3

A lors que certaines unités d'enseignements mettent à l'épreuve l'ingénierie pédagogique, les formateurs doivent faire preuve de créativité, d'adaptabilité et d'innovation. Pour se faire, ces derniers nourrissent leurs compétences grâce aux partages entre pairs, aux colloques, aux formations comme lors des journées nationales d'étude du Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres (CEFIEC). C'est notamment au cours de cette 77^{ème} édition, que la représentante élue au CEFIEC pour l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Lisieux a pu bénéficier de la présentation du festival du film de l'IFSI du CH Le Vinatier. Celui-ci portait sur l'unité d'enseignement (UE) 2.3, semestre 2 «santé, maladie, handicap, accident de la vie».

L'ÉMERGENCE DU PROJET

Impliqués dans une démarche qualité, les formateurs de l'IFPS ont à cœur de prendre en considération les résultats des enquêtes de satisfactions des apprenants (institut certifié Qualiopi®).

Forts des retours de l'an passé concernant l'UE 3.3 du semestre 5 «Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité», nous nous sommes attachées à dynamiser les méthodes d'approche des contenus. Le festival du film de l'IFSI du CH Le Vinatier nous est apparu comme

une inspiration appropriée et transposable pour atteindre les objectifs fixés. Le support cinématographique, Technologie de l'information et de la communication (TIC) s'inscrit essentiellement dans le courant du socioconstructivisme. Il favorise l'adhésion, l'implication des étudiants dans un contexte ludique et l'ancrage des apprentissages. Au regard de l'aspect chronophage du projet, nous y avons associé les UE optionnelles des semestres 5 et 6 afin d'allouer aux étudiants le temps nécessaire à l'aboutissement de leurs productions.

Pour finir, le dynamisme et la créativité de la promotion, démontrés lors d'actions de promotion en santé au cours de leur 2^{ème} année de formation, était un levier supplémentaire pour concrétiser notre dessein.

L'ESQUISSE DU DESSEIN

A cette fin, les maquettes des UE et les grilles d'évaluation ont été élaborées avec comme fil conducteur «La mise en valeur du mode d'exercice professionnel sous une forme cinématographique». Au semestre 5, les TD ont suivi les étapes de construction d'un court métrage où nous avons œuvré comme facilitatrices. Au total, un peu plus de 20 heures auront été nécessaires aux 9 groupes d'apprenants pour élaborer leur projet (choix du thème, écriture du pitch, du script

et des dialogues, définition des personnages et du rôle de chacun d'entre-deux, référencement des moyens humains, techniques et technologiques). A cela s'ajoute d'une part les démarches auprès des professionnels du terrain pour mieux appréhender les métiers et d'autre part celles auprès des responsables des structures du territoire pour obtenir les autorisations de tournage sur les lieux envisagés.

Ce semestre 5 s'est achevé sur un temps d'évaluation portant sur la présentation orale, en groupe de la conception de leurs films.

FINALISATION

Devant la qualité des projets présentés, nos intentions ont pris de l'ampleur. Il nous paraissait incontournable que les projections s'effectuent hors les murs tel un festival d'une grande renommée. Le partenariat avec la mairie de Lisieux a répondu à nos ambitions en nous mettant à disposition l'espace Victor Hugo. Ce lieu hébergeant également un centre de santé, était comme prédestiné à accueillir le 1^{er} Festival du film de l'IFPS de Lisieux sur les modes d'exercice du métier d'infirmier.

Ce grand évènement, temps d'évaluation contributif au semestre 6, est venu marquer la fin de la période théorique des apprentissages des étudiants de 3^{ème} année. Pour cela, deux jurys étaient présents ; l'un s'attachant à la partie artistique et l'autre, pédagogique.

Tenues de gala, strass et paillettes, tapis rouge, photographe et buffet (un grand merci au CH Robert Bisson) étaient au rendez-vous pour rendre ce jour inoubliable.

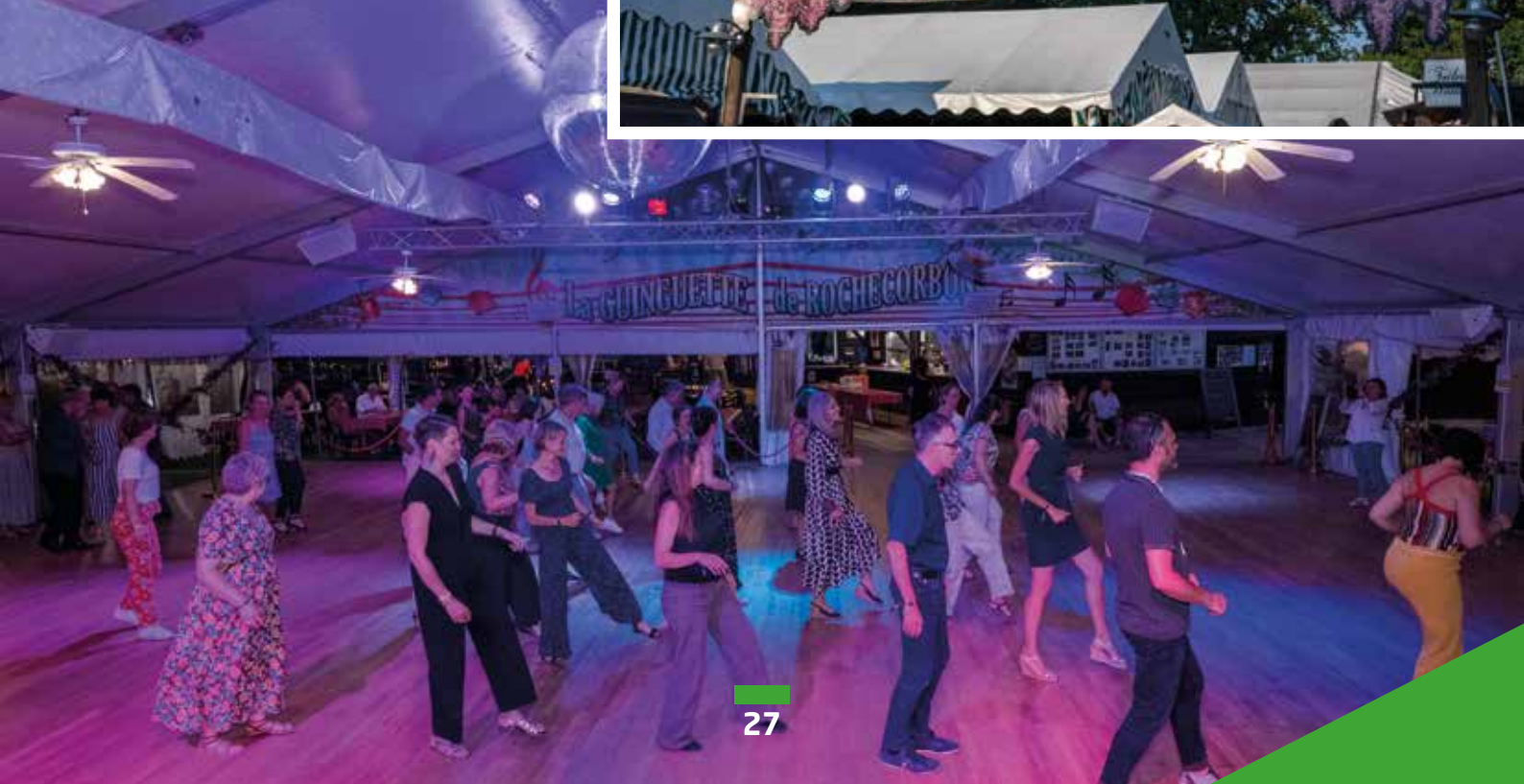
THE END....

Cette expérience a permis l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés tout en rendant la formation immersive et engageante. Les films produits sont autant de supports didactiques à proposer aux apprenants des générations à venir et se réinvestissent, pour deux d'entre-deux, dès aujourd'hui par les mairies de Lisieux et Pont l'Évêque. Une promotion du métier digne des orientations préconisées par le Ségur de la santé.

.....
Pour l'équipe pédagogique, une vraie réussite ! ♦

78^e Journées Nationales d'Étude ...en images







Le BNA



Passage de flambeau au CER PACA-Corse





78^e Journées Nationales d'Étude ...en images





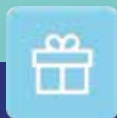
Les Guingettes en bord de Loire



La MNH, partenaire affinitaire du CEFIEC

MNH CAMPUS

Nous accompagnons
les étudiants de la
santé et du social



Bons Plans



Réviser



Ma santé



Mon budget



Jobs

➤ **MNH Campus, le site de la MNH dédié aux étudiants :**
quiz de révision, bons plans, podcasts de relaxation...



Rendez-vous sur
campus.mnh.fr

Direction des Partenariats Santé - Trophées MNH 2023

Gauthier Martinez - gauthier.martinez@mnh.fr - trophées@mnh.fr



VOTRE CONTRAT EST PORTÉ PAR L'ASSUREUR : BHEI BERKSHIRE HATHAWAY EUROPEAN INSURANCE D.A.C. EST UNE SOCIÉTÉ IRLANDAISE DONT LE SIÈGE EST SIS 7, GRAND CANAL STREET LOWER, DUBLIN D02 KW81 IRELAND ET ENREGISTRÉE AU REGISTRE DES ENTREPRISES (COMPANY REGISTRATION OFFICE - WWW.CRO.IE) SOUS LE NUMÉRO 436883. ELLE EST REPRÉSENTÉE EN FRANCE PAR SA SUCCURSALE SISE 3, RUE ST. GEORGES 75009 PARIS - SIREN N°851 193 094. VOTRE CONTRAT EST PLACÉ AUPRÈS DE L'ASSUREUR PAR LE COURTIER D'ASSURANCES : BEAH BUREAU EUROPÉEN D'ASSURANCE HOSPITALIÈRE - BEAH SAS SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS IMMATRICULÉE AU REGISTRE ORIAS SOUS LE NUMÉRO 0930780 WWW.ORIAS.FR. AU RCS PARIS SOUS LE NUMÉRO 842 652 141, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ 16-18 RUE DE LONDRES - 75009 PARIS. VOTRE CONTRAT VOUS A ÉTÉ VENDU PAR : MNH, MUTUELLE D'ASSURANCE RÉGIE PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, AGISSANT EN QUALITÉ DE DISTRIBUTEUR, IMMATRICULÉE AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LE NUMÉRO SIREN 775 606 361.



AGENDA

Le CEFIEC a participé à...

- **15 septembre 2023** Conférence de presse - recours parcours spécifique aide-soignant. Participants : Michèle APPELSHAEUSER, Isabelle BAYLE, Xavier VAUTRIN
- **14/18 septembre 2023**
- **26 octobre 2023** Mission Universitarisation métiers de la santé : participation Michèle APPELSHAEUSER et Marielle BOISSART
- **14 novembre 2023**
- **29 septembre 2023**
- **20 octobre 2023** Groupe de travail, métier socle, participation en tant qu'expert formation
- **6/10 novembre 2023**
- **6 novembre 2023** Groupe de travail : Le mentorat dans la formation infirmière : Michèle APPELSHAEUSER, Christophe DEBOUT, Marielle BOISSART, Isabelle BAYLE
- **5 décembre 2023**
- **27 octobre 2023** Groupe de travail : Parcoursup dans la formation infirmière : Michèle APPELSHAEUSER, Isabelle BAYLE, Arnaud BARRAS, Pascale LORIOT
- **30 novembre 2023**
- **16 novembre 2023** 1^{er} comité de suivi pour la refonte du référentiel de formation, Ministère de la Santé et de la Prévention, Ministère de l'Enseignement supérieur : Michèle APPELSHAEUSER
- **3 octobre 2023**
- **15/27 novembre 2023** Réunion décret infirmier, Ordre national infirmier
- **24 novembre 2023 (*)** Intervention Congrès ABASS, Beaune
État des lieux sur les pratiques de la simulation en santé en IFSI :
Michèle Appelshaeuser,
Astrid Romano,
Arnaud Barras
- **27/28 novembre 2023** Participation du CEFIEC au congrès de l'ANCIM au Havre, représenté par Catherine MARILLONNET, Présidente CER Haute Normandie (CF PHOTO JOINTE)
- **1 décembre 2023** 1^{er} groupe de travail sur la réingénierie de la formation infirmière avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Santé et de la Prévention



* AGENDA - ABASS 24 novembre 2023 (Arnaud Barras et Astrid Romano)

Le 24 novembre dernier, le CEFIEC participait à la 19^e journée de l'ABASS (Association Bourguignonne des Acteurs de la Simulation en Santé) au palais des congrès de Beaune. L'ABASS, qui fêtait ses 10 ans d'existence, avait placé cette journée sur la thématique de la « Simulation d'hier, d'aujourd'hui et de demain ».

Au lendemain d'une superbe soirée de gala organisée dans le cadre exceptionnel des Hospices de Beaune, permettant aux convives d'échanger sur la thématique de la simulation dans une ambiance conviviale et chaleureuse, cette journée s'est tenue dans une salle comble, la jauge maximale de 400 personnes était atteinte. Les participants étaient issus de toutes les régions de France mais aussi de la francophonie (Québec, Belgique, Suisse).

Différents orateurs, médecins universitaires, infirmiers, responsables des organisations ANFH, HAS, ANDPC et industriels se sont succédés à la tribune pour contribuer à la réflexion sur les évolutions de la simulation en santé. Dans ce cadre, le CEFIEC est intervenu pour présenter l'état des lieux de la simulation dans les IFSI, suite à l'enquête réalisée du 21 avril au 27 mai 2023 dans le cadre de notre participation au groupe de travail de la conférence des Doyens (voir article page 10). L'assemblée comportait un nombre important de formateurs en IFSI qui se sont montrés particulièrement réceptifs à notre intervention.

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027
138 - BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 168 932 730 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sabton 75 013 Paris - RCS Paris N° 493 455 042 - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 -
Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - IADE, d'avoir prêté son visage à notre campagne de communication.

COMME MOI, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - IADE



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

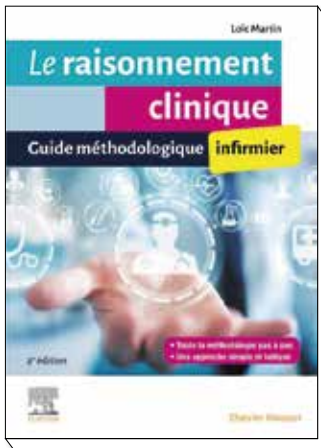
casden.fr

coût de connexion
selon votre opérateur



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE**



Livre

LE RAISONNEMENT CLINIQUE INFIRMIER

Guide méthodologique

Loïc Martin

Le raisonnement clinique, colonne vertébrale de l'activité infirmière, est fortement valorisé dans le référentiel de formation en soins infirmiers actuel et à venir, il est indispensable pour atteindre les objectifs de soins du patient. Dans cet ouvrage, l'auteur propose une approche ludique novatrice du raisonnement clinique en s'inspirant des piliers facilitateurs de l'apprentissage: il place le soignant dans le rôle d'un détective qui collecte les données médicales et paramédicales indispensables à l'identification des problèmes de santé du patient. Pour apprendre au soignant à établir un bon raisonnement clinique, il utilise de nouveaux outils comme Louis et ses 14 catégories qui permet d'avoir une vision globale de la situation clinique et une analyse rapide des données médicales de celle-ci.



Éditeur : Elsevier-masson
www.elsevier-masson.fr
 ISBN / 2294779304
 152 pages
 Format : 24 × 17 cm
 Prix public : 16,50 € TTC



Livre

COMMENT MIEUX FORMER ET ÉVALUER LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET EN SCIENCES DE LA SANTÉ ?

La "bible" des formateurs et des enseignants en santé

Préface de Jacques Tardif

Thierry Pelaccia

Comment construire un cas clinique ? Comment débriefer une séance de simulation ? Comment enseigner un geste ? Comment animer un cours magistral ? Comment former et évaluer à distance ? Comment motiver les étudiants ? Comment favoriser leur réflexivité ? Comment les aider à développer leur raisonnement ? Comment créer un dispositif selon une approche par compétences ? Comment former en interprofessionnalité et en partenariat avec le patient ? Comment élaborer un QCM, un TCS, une station d'ECOS ou une EPA ? Comment évaluer un portfolio ? Comment implanter une réforme curriculaire ? Voici des exemples de questions qu'aborde ce guide résolument pratique. Fruit d'une collaboration internationale entre plus de 50 spécialistes reconnus, il répond de façon claire, précise, détaillée et argumentée scientifiquement aux préoccupations des enseignants et des formateurs qui œuvrent dans le champ de la santé.



Éditeur : Deboeck Supérieur
www.deboecksuperieur.com
 ISBN / 9782807341951
 496 pages
 Format : 24 × 16 cm
 Prix public : 26,90 € TTC

L' AUTEUR: Thierry PELACCIA est médecin urgentiste et professeur des universités à la faculté de médecine de Strasbourg. Titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation (Sherbrooke – Strasbourg) et d'un master en sciences du travail (Institut d'études politiques de Strasbourg), il dirige le Centre de formation et de recherche en pédagogie des sciences de la santé (CFRPS). Il y coordonne notamment la formation pédagogique initiale et continue des formateurs et des enseignants, au sein d'un master de pédagogie en sciences de la santé et d'un diplôme interuniversitaire de pédagogie des sciences de la santé.



AGENTS DU SERVICE PUBLIC

DÉCOUVREZ NOS ASSURANCES ADAPTÉES À VOS BESOINS.

REJOIGNEZ NOS PLUS DE 3,5 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES



ASSURÉMENT HUMAIN



SAVE THE DATE

SEMINAIRE

**14/15 MARS
2024**

TRANSFORMATION

- **De la formation
infirmière**
- **Du profil des équipes
de formateurs**
- **Assemblée Générale**

**CASDEN Banque Populaire
1 bis rue Jean Wiener
77420 Champs-sur-Marne**